

Information relative aux éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux publiée en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 25 avril 2013, a suivi les recommandations qui lui avaient été faites par le Comité des Nominations et des Rémunérations et a décidé d'attribuer à Gilles Michel, Président-Directeur Général, 30 000 actions de performance Imerys.

▪ Conditions générales

L'ensemble des actions attribuées sont conditionnées à l'atteinte des mêmes objectifs de performance économique que ceux prévus dans le cadre du plan général d'actions de performance 2013 destiné aux cadres dirigeants du Groupe. Ces objectifs sont liés à la progression du Résultat Courant Net (RCN) par action et du Retour sur Capitaux Employés (RCE) du Groupe au cours de la période 2013-2015.

L'attribution au Président-Directeur Général est par ailleurs soumise aux mêmes dispositions que celles prévues par le plan général d'attribution des principaux dirigeants du Groupe, notamment : une acquisition des actions de performance proportionnelle à l'atteinte des objectifs de performance économique auxquels elles sont soumises ; une acquisition définitive après quatre ans, soit le 25 avril 2017, sous réserve d'être encore mandataire social du Groupe à cette date.

▪ Conditions spécifiques

Le Conseil d'Administration a constaté que cette attribution d'actions de performance s'inscrivait dans les limites qu'il avait fixées en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF : plafonnement de la valeur (en IFRS) des actions de performance attribuées à une année de rémunération annuelle brute (part fixe + maximum de la part variable) ; plafonnement des attributions aux dirigeants mandataires sociaux, en cumulé, à 20% de l'enveloppe globale votée par l'Assemblée Générale du 28 avril 2011.

Enfin, cette attribution d'actions de performance est soumise aux règles restrictives de détention et conservation d'actions précédemment arrêtées par le Conseil (voir Document de Référence 2012).

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, Imerys valorise une gamme unique de minéraux pour apporter des fonctionnalités (résistance thermique et mécanique, conductivité, pouvoir couvrant, effet barrière, etc), essentielles aux produits et procédés de production de ses clients. Composants minéraux, additifs fonctionnels, aides aux procédés ou produits finis, les solutions d'Imerys contribuent à la qualité d'un très grand nombre d'applications dans les biens de consommation, l'équipement industriel ou la construction. Conjuguant expertise, créativité et une écoute attentive de leurs clients, les équipes internationales du Groupe identifient en permanence de nouvelles applications et mettent au point des solutions à forte valeur ajoutée dans le respect d'une démarche déterminée de développement responsable.